

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ASA 30/002/2005 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 128/05 (ASA 30/001/2005 du 19 mai 2005)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

### PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE / PRISONNIER D'OPINION

**MONGOLIE** Lodoisambuu Sanjaasuren (h), avocat et défenseur des droits humains, 60 ans

Londres, le 23 juin 2005

Amnesty International a reçu des informations contradictoires concernant les soins médicaux prodigués en détention à Lodoisambuu Sanjaasuren, qui souffre de graves troubles cardiaques. Les autorités mongoles ont déclaré que cet homme bénéficiait de soins appropriés. Cependant, cette affirmation a été démentie par la famille du prisonnier, selon laquelle Lodoisambuu Sanjaasuren n'aurait pas été autorisé à consulter son médecin depuis le 3 mars et serait dans un état de santé « critique ».

Le 17 juin, Amnesty International a reçu un courrier de l'ambassade de Mongolie à Londres, en réponse aux appels envoyés par les membres du Réseau Actions urgentes. L'ambassade y indique que le Ministère de la Justice et de l'Intérieur ainsi que l'Autorité générale d'application des décisions de justice l'ont informée que « *Lodoisambuu Sanjaasuren recevait des soins médicaux adaptés* ». Toutefois, la famille de ce dernier a signalé à l'organisation de défense des droits humains qu'il n'avait pu voir son médecin qu'à deux reprises depuis le début de sa détention (en novembre 2004 et en mars 2005). Les deux fois, Lodoisambuu Sanjaasuren a dû payer la consultation et les traitements prescrits. Ses proches affirment que, depuis le 3 mars, cet homme s'est systématiquement vu refuser l'autorisation de voir son médecin et que son état de santé est à présent « critique ».

Déclaré coupable d'avoir divulgué des secrets d'État en novembre 2004, Lodoisambuu Sanjaasuren a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement. Il a récemment déposé un recours en grâce auprès du président, dont il attend encore la réponse. Amnesty International considère cet avocat, arrêté au seul motif qu'il a protégé les droits de son client, comme un prisonnier d'opinion et un défenseur des droits humains.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- remerciez les autorités du courrier qu'elles ont adressé à Amnesty International, en date du 17 juin 2005, faisant suite aux appels lancés en faveur de Lodoisambuu Sanjaasuren ;
- dites-vous préoccupé par le fait que, malgré les déclarations des autorités, la famille de cet homme signale qu'il n'a pas été autorisé à consulter son médecin depuis le 3 mars et que son état de santé est à présent « critique » ;
- exhortez les autorités mongoles à lui permettre sans délai de voir son médecin et de recevoir des soins médicaux appropriés ;
- priez-les instamment de libérer Lodoisambuu Sanjaasuren immédiatement et sans condition, dans la mesure où il n'a fait que défendre les droits de son client, et dites qu'Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion.

**APPELS À :**

**Président de la Mongolie :**

Nambar Enkhbayar  
President of Mongolia  
Government House  
Ulaanbaatar-12, Mongolie

**Fax :** +976 11 311121

**Courriers électroniques :** [webmaster@presi.pmis.gov.mn](mailto:webmaster@presi.pmis.gov.mn)

**Formule d'appel :** *Your Excellency*, / Monsieur le Président  
de la République,

**Premier Ministre :**

Mr Elbergdorj TS  
Prime Minister of Mongolia  
Government House  
Ulaanbaatar-12  
Mongolie

**Fax :** +976 11 328329

**Formule d'appel :** *Your Excellency*, / Monsieur le Premier  
Ministre,

**COPIES À :**

**Ministre de la Justice et de l'Intérieur :**

Mr Nyamdorj Ts.  
Minister of Justice and Internal Affairs  
Huldaldaani Gudamj-61A  
Ulaanbaatar-46

Mongolie

**Fax :** +976 11 325225

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Mongolie dans votre pays.

**Merci d'adresser des lettres de soutien à Lodoisambuu Sanjaasuren à l'adresse suivante :**

Lodoisambuu Sanjaasuren  
Prison 425  
Amgalan City  
Bayanzurkh district  
Mongolie

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 4 AOÛT 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*